



Enquête minute pour vérifier l'application de l'interdiction de fumer

Rubrique : actualités - Date : mardi 23 janvier 2007

ACTIF recherche 200 personnes pour relever le tabagisme par simple observation sur 10 points trois jeudis de suite.

il suffit d'inscrire le lieu (qui a initialement une ambiance fumeur : gare, bistrot, machine à café de votre entreprise, bar de la galerie marchande, hall de la mairie, bureau du chef& et durant les 3 prochains jeudis de suite il suffit d'apposer dans le tableau ci dessous ou sur le site <http://festif.org> une lettre en regard de chacune des lignes.

Ainsi dès le 1 février, l'association ACTIF pourra faire un premier point sur l'application de la loi.

ENQUETE MINUTE :

OBSERVATION DE L'INTERDICTION TOTALE DE FUMER (EMOI)

A saisir sur <http://festif.org> ou mailer à festif.i@free.fr des le jeudi 25, puis le 1 février avant 14 heures et le 8 février

Une enquête minute est mise en place pour évaluer l'application de l'interdiction de fumer dans les lieux publics au 1er février 2007. Pour ce faire, nous recherchons des volontaires

qui effectueront des observations dans une dizaine de lieux choisis préalablement, à chacune des dates suivantes : les jeudis 25 janvier, 1er février et 08 février.

ATTENTION : il est important de bien respecter l'ordre de 10 lieux que vous aurez définis, au moment où vous ferez part des données observées.

précisez

résultat jeudi 25 Janvier

résultat jeudi 1 février

résultat jeudi 8 février

NOM ou organisation

adresse mail

Enquête minute pour vérifier l'application de l'interdiction de fumer

Code postale

N° de téléphone

lieu n°1

lieu n°2

lieu n°3

lieu n°4

lieu n°5

lieu n°6

lieu n°7

lieu n°8

lieu n°9

lieu n°10

« O », si le lieu a une signalétique et n'a ni cendrier ni fumeur,

« S » si absence signalétique,

« C » si présence de cendrier,

« F » si présence de fumeurs ou mégots ou forte odeur de tabac

(il est possible d'inscrire 1, 2 ou 3 lettres par case = O, S, C, SC, SF, CF, SCF